

Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF Dist

REPORTING

Communication
Publicitaire

31/03/2024

ACTION ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **26,93 (EUR)**
Date de VL et d'actif géré : **28/03/2024**
Actif géré : **773,80 (millions EUR)**
Code ISIN : **FR0010524777**
Type de Réplication : **Physique**
Indice de référence :
100% MSCI ACWI IMI NEW ENERGY ESG FILTERED
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Date de la première VL : **10/10/2007**
VL de lancement : **40,37 (EUR)**

Objectif d'investissement

Le Lyxor MSCI New Energy ESG Filtered (DR) UCITS ETF - Acc est un ETF (exchange traded fund) conforme à la Directive OPCVM. Il a pour objectif de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice de référence MSCI ACWI IMI New Energy ESG Filtered.

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



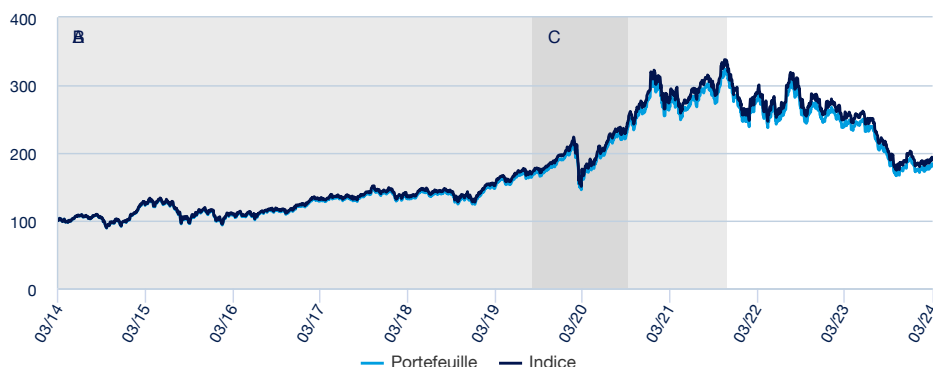
Risque le plus faible

Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans.
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



A : Jusqu'au 05/09/2019, les performances du Fonds indiquées correspondent à celles du FCP - Lyxor New Energy UCITS ETF (le Fonds absorbé). Ce dernier a été absorbé par le Fonds le 05/09/2019.
B : Jusqu'au 24/11/2021, l'Indice de Référence du Fonds était le World Alternative Energy Total Return Index.
C : Jusqu'au 05/10/2020, les performances du Fonds indiquées correspondent à un mode de réplication indirecte de l'Indice de Référence. A partir du 06/10/2020, les performances du Fonds indiquées correspondent à un mode de réplication directe de l'Indice de Référence.

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le 29/12/2023	1 mois 29/02/2024	3 mois 29/12/2023	1 an 31/03/2023	3 ans 31/03/2021	5 ans 29/03/2019	10 ans 31/03/2014
Portefeuille	-4,21%	3,83%	-4,21%	-26,00%	-34,42%	23,16%	81,45%
Indice	-4,17%	3,86%	-4,17%	-25,68%	-33,73%	25,87%	90,77%
Ecart	-0,04%	-0,03%	-0,04%	-0,32%	-0,69%	-2,71%	-9,31%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014
Portefeuille	-21,73%	-13,17%	1,13%	47,76%	47,48%	-7,67%	15,27%	5,70%	16,13%	3,76%
Indice	-21,32%	-12,53%	1,14%	48,55%	48,20%	-7,06%	15,75%	6,11%	16,83%	4,51%
Ecart	-0,41%	-0,64%	-0,01%	-0,79%	-0,72%	-0,62%	-0,48%	-0,41%	-0,71%	-0,76%

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. **Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garantes des rendements à venir.** Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactées par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

ACTION

Données de l'indice (Source : Amundi)

Description de l'indice

Cet indice vise à représenter la performance des valeurs des entreprises opérant dans les secteurs des énergies alternatives, efficacité énergétique, batteries et technologies des réseaux intelligents (smartgrid). L'indice est conçu sur une approche ESG « best in class » ; les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers d'investissement. Sont également exclues de l'indice, les sociétés exposées à des activités controversées et/ou à des controverses ESG majeures et celles qui sont non-conformes aux engagements du Pacte Mondial des Nations Unies. Pour plus d'informations sur l'indice, nous vous invitons à consulter www.msci.com.

Caractéristiques (Source : Amundi)

Classe d'actif : **Action**
Exposition : **International**

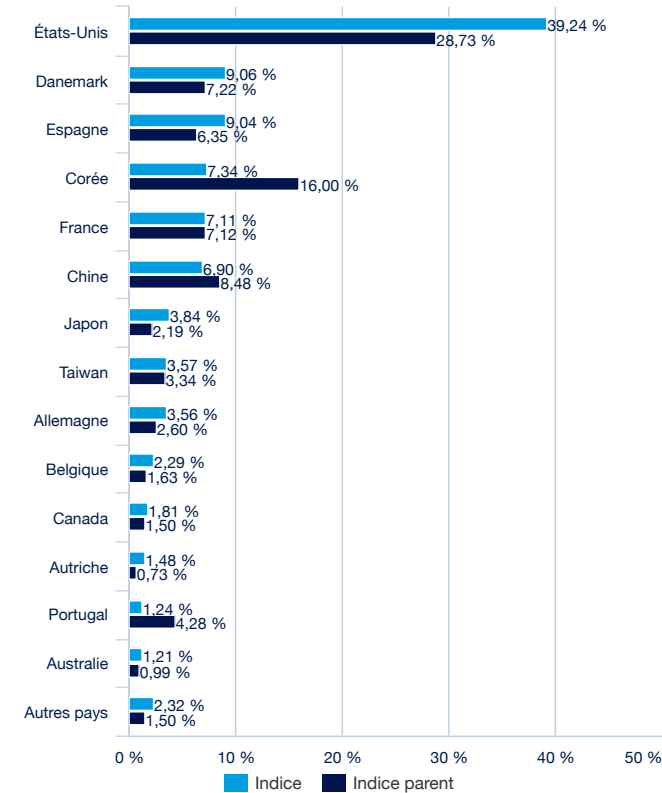
Nombre de valeurs : **90**

Principales lignes de l'indice (source : Amundi)

	% d'actifs (indice)	% d'actifs (Indice parent)
SCHNEIDER ELECT SE	7,11 %	6,36 %
EDISON INTERNATIONAL	6,04 %	2,63 %
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	5,94 %	5,31 %
IBERDROLA SA	5,82 %	5,21 %
SAMSUNG SDI CO LTD	5,58 %	4,90 %
P G & E CORP	5,32 %	2,34 %
FIRST SOLAR INC	5,09 %	4,30 %
ENPHASE ENERGY INC	4,90 %	3,10 %
ALBEMARLE CORP	4,59 %	3,88 %
ORSTED A/S	3,13 %	1,91 %
Total	53,51 %	39,94 %

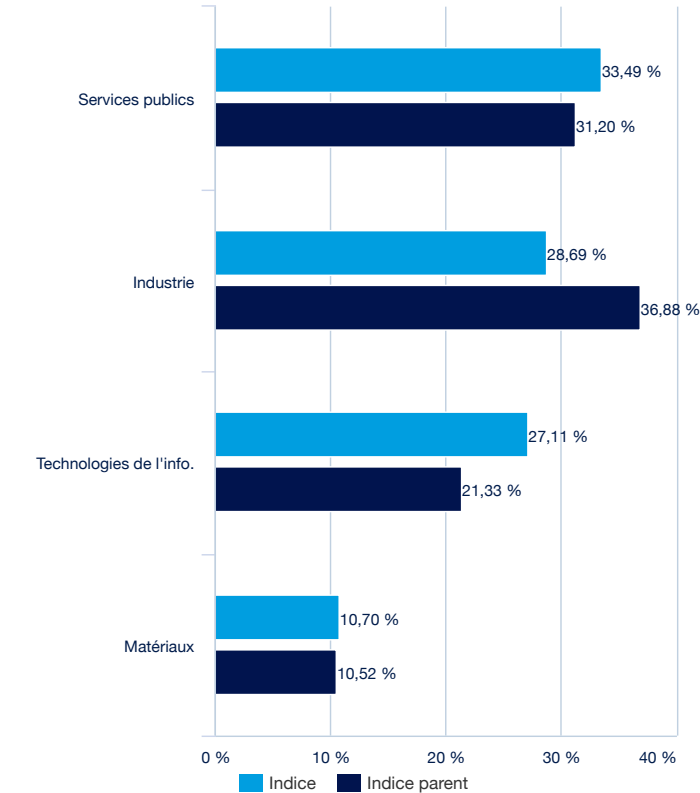
Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Répartition géographique de l'indice (source : Amundi)



Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Secteurs de l'indice (source : Amundi)



Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Evaluation par critère ESG (Source : Amundi)

	Indice	Indice parent
Note Globale	7,57	6,86
Environnement	6,89	6,72
Social	5,50	5,14
Gouvernance	6,23	5,91

Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Critères ESG

Les critères sont des critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance des entreprises.

Les risques et opportunités environnementaux, sociaux et de gouvernance sont triés par grandes tendances (par exemple, le changement climatique, la rareté des ressources, les changements démographiques) ainsi que par la nature des opérations de l'entreprise.

Les scores sont sur une échelle de 0 à 10, 10 étant le meilleur.

«**E**» pour **Environnement** (changement climatique, ressources naturelles, pollution & déchets et opportunités environnementales)

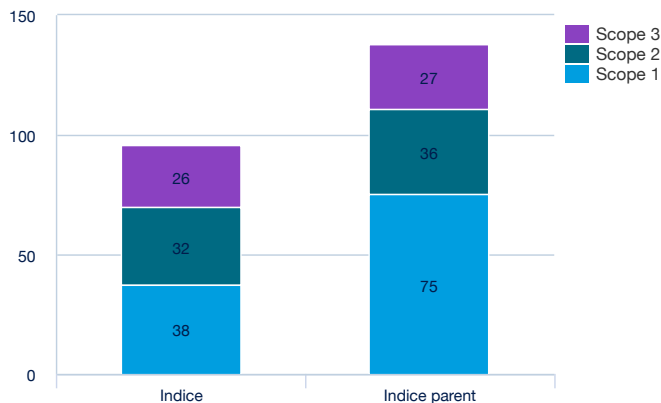
«**S**» pour **Social** (ressource humaine, fiabilité des produits, opposition des parties prenantes et opportunités sociales)

«**G**» pour **Gouvernance** (gouvernance d'entreprise et comportement d'entreprise)

Source : Les données ESG brutes des entreprises sont fournies par l'agence MSCI

Empreinte Carbone**Emissions carbone par million d'euros investis**

	Indice	Indice parent
Total en tCO ₂ / M€ (Indice/Indice parent) :	96,31	143,98



Indice parent : **MSCI ACWI IMI NEW ENERGY SELECT**

Empreinte Carbone

Cet indicateur mesure les émissions du portefeuille en tonnes de CO₂ équivalent par million d'euros investis.

Il est un indicateur des émissions induites par l'investissement dans ce portefeuille.

Définition des scopes :

- **Scope 1** : Ensemble des émissions directes provenant de sources détenues ou contrôlées par l'entreprise.

- **Scope 2** : L'ensemble des émissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

- **Scope 3** : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, dans ce reporting nous faisons le choix de n'utiliser qu'une partie du scope 3 : les émissions amont liées aux fournisseurs de premier rang. Les fournisseurs de premier rang sont ceux avec lesquels l'entreprise a une relation privilégiée et sur lesquels elle peut directement influencer.

Source : Les données sur émissions carbone sont fournies par Trucost. Elles correspondent aux émissions annuelles des entreprises et sont exprimées en tonnes équivalent CO₂, i.e. elles regroupent les six gaz à effet de serre définis dans le protocole de Kyoto dont les émissions sont converties en potentiel de réchauffement global (PRG) en équivalent CO₂.

Label ISR

ACTION ■

Caractéristiques principales de la part (Source : Amundi)

Forme juridique	SICAV de droit français
Norme européenne	OPCVM
Société de gestion	Amundi Asset Management
Valorisateur	SOCIETE GENERALE
Dépositaire	SGSS - Paris
Commissaire aux comptes	Deloitte & Associés
Date de création de la classe	09/05/2019
Date de la première VL	10/10/2007
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	FR0010524777
Minimum de souscription marché secondaire	1 Part(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Frais courants	0,60% (prélevés) - 31/10/2022
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Enveloppe fiscale	-
Clôture fiscale	Octobre
Teneur marché principal	SOCIETE GENERALE / LANG & SCHWARZ

Données de cotation de l'ETF (source : Amundi)

Place de cotation	Horaires de cotation	Devise	Mnémo	Ticker Bloomberg	iNAV Bloomberg	RIC Reuters	iNAV Reuters
Nyse Euronext Paris	9:00 - 17:30	EUR	NRJ	NRJ FP	ENERIV	LYNRJ.PA	ENERIV
Deutsche Börse	9:00 - 17:30	EUR	NRJ	LYXNRJ GY	ENERIV	LYXNRJ.DE	ENERIV
Borsa Italiana	9:00 - 17:30	EUR	NRJ	ENER IM	ENERIV	ENY.MI	ENERIV
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	EUR	NRJ	LYNRJ SW	ENERIV	LYNRJ.S	ENERIV
London Stock Exchange	9:00 - 17:30	GBP	NRJ	NRJL LN	NRJLIV	NRJL.L	NRJLIV
London Stock Exchange	9:00 - 17:30	USD	NRJ	NRJU LN	NRJUIV	NRJU.L	NRJUIV
Six Swiss Exchange	9:00 - 17:30	CHF	NRJ	LYNRJCHF SW	LYNRJCIV	LYNRJCH.S	LYNRJCIV

Contact

Contact ETF vente

France & Luxembourg	+33 (0)1 76 32 65 76
Allemagne & Autriche	+49 (0) 800 111 1928
Italie	+39 02 0065 2965
Suisse (Allemand)	+41 44 588 99 36
Suisse (Français)	+41 22 316 01 51
UNITED KINGDOM (Retail)	+44 (0) 20 7 074 9598
UNITED KINGDOM (Insti)	+44 (0) 800 260 5644
Pays-Bas	+31 20 794 04 79
Pays Nordiques	+46 8 5348 2271
Hong Kong	+65 64 39 93 50
Espagne	+34 914 36 72 45

Contact ETF Capital Market

Téléphone	+33 (0)1 76 32 19 93
Bloomberg IB Chat	Capital Markets Amundi ETF Capital Markets Amundi HK ETF

Contact ETF Courtiers

BNP Paribas	+33 (0)1 40 14 60 01
Kepler Cheuvreux	+33 (0)1 53 65 35 25

Contact Amundi

Amundi ETF
90 bd Pasteur
CS 21564
75 730 Paris Cedex 15 - France
Hotline : +33 (0)1 76 32 47 74
info@amundiETF.com

Fournisseurs d'indices

Ce Compartiment n'est ni garanti, ni recommandé, ni vendu, ni promu par MSCI, par une quelconque autre filiale de MSCI ou par l'une quelconque des autres entités participant à la production des indices MSCI. Les indices MSCI sont la propriété exclusive de MSCI et les indices MSCI sont des marques déposées par MSCI et ses filiales dont le Gestionnaire a acquis la licence à des fins spécifiques.

Ni MSCI, ni une quelconque filiale de MSCI, et aucune des entités participant à la production ou au calcul des indices MSCI, n'a fait une quelconque déclaration ni accordé une quelconque garantie, expresse ou tacite, aux titulaires d'Actions du Compartiment ou, de manière plus générale, au grand public quant à l'opportunité de négocier des actions de fonds en général ou des Actions de ce Compartiment en particulier, ou quant à la capacité d'un quelconque indice MSCI de reproduire la performance du marché mondial des actions. MSCI et ses filiales sont les propriétaires de certains noms et marques déposées et des indices MSCI, lesquels sont compilés, construits et calculés par MSCI sans consulter ni le Gestionnaire, ni le Compartiment.

Ni MSCI, ni l'une quelconque des filiales de MSCI, ni l'une quelconque des entités participant à la production des indices MSCI n'est tenu de prendre en considération les besoins du Gestionnaire ou des titulaires des Actions du Compartiment lorsqu'ils compilent, construisent ou calculent les indices MSCI.

Ni MSCI, ni l'une quelconque des filiales de MSCI, ni l'une quelconque des entités participant à la production des indices MSCI ne prend une quelconque décision concernant la date de lancement, la fixation du prix ou de la quantité d'Actions du Compartiment ou la détermination et le calcul de la formule utilisée pour déterminer la valeur liquidative du Compartiment. MSCI, les filiales de MSCI et les entités participant à la production des indices MSCI déclinent toute responsabilité et n'assument aucune obligation quant à l'administration, la gestion ou la commercialisation du Compartiment.

Bien que MSCI se procure les données incorporées dans les indices ou utilisées pour calculer ces derniers auprès de sources dont MSCI croit qu'elles sont dignes de foi, ni MSCI, ni une quelconque autre partie participant à la création ou au calcul d'indices MSCI, ne garantit l'exactitude et/ou l'exhaustivité DES INDICES OU DE QUELCONQUES DONNÉES QUI Y SONT INCORPORÉS.

Ni MSCI, ni les entités participant à la création ou au calcul des indices MSCI n'accorde une quelconque garantie, expresse ou tacite quant aux résultats que le titulaire d'une licence MSCI, les clients de ce dernier, les contreparties, les titulaires d'unités, parts ou actions de fonds ou toute autre personne physique ou morale tireront de l'utilisation DES INDICES OU DE QUELCONQUES DONNÉES QUI Y SONT INCORPORÉS en ce qui concerne les droits sur lesquels porte cette licence, non plus que pour une quelconque autre fin.

Ni MSCI, ni une quelconque autre partie n'accorde une quelconque garantie, expresse ou tacite, et MSCI récuse toute garantie, quant à la valeur commerciale ou l'adéquation à un but spécifique des indices ou des données qui y sont incorporées. Sous réserve de ce qui précède, en aucun cas MSCI ou une quelconque autre partie ne pourra être tenu pour responsable d'une quelconque perte, qu'elle soit directe, indirecte ou autre (y compris un manque à gagner), même s'il est informé de la possibilité d'une telle perte.

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

Note Sustainability à la date du 31/03/2024. Morningstar Sustainability Rating à la date du 31/03/2024. Sustainalytics fournit une analyse du risque ESG au niveau des entreprises dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

Certaines informations © 2021 MSCI ESG Research LLC. Reproduit avec permission. Bien que les fournisseurs d'informations d'Amundi, y compris, sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (les «Parties ESG»), obtiennent des informations (les «Informations») auprès de sources qu'elles jugent fiables, aucune des parties ESG ne garantit ni l'originalité, l'exactitude et / ou l'exhaustivité des données contenues dans le présent document et déclinent expressément toutes les garanties expresse ou implicites, y compris celles de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier. Les informations ne peuvent être utilisées que pour votre usage interne, ne peuvent être reproduites ou rediffusées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent pas être utilisées comme base ou composante de tout instrument financier, produit ou indice. De plus, aucune des informations ne peut être utilisée en soi pour déterminer quels titres acheter ou vendre ou quand les acheter ou les vendre. Aucune des parties ESG ne sera tenue responsable des erreurs ou omissions en relation avec les données contenues dans le présent document, ni de toute responsabilité pour tout dommage direct, indirect, spécial, punitif, consécutif ou tout autre dommage (y compris les profits perdus), même en cas de notification de la possibilité de tels dommages.